

# DR MONTPELLIER : GT AMÉNAGEMENT DU CADRE DE VIE

Présence du DR de Montpellier, de l'adjoint au DI, du divisionnaire CO, de l'adjoint au divisionnaire SU, de la cheffe du PLI, de la correspondante sociale, et du BEAT.

Présence des OS à l'exception de USD FO

## PÉRIMÈTRE DE LA RÉUNION :

La CGT a soulevé la nécessité de se réunir au niveau de la DI, et non de la DR, afin de connaître l'ensemble des projets retenus.

L'adjoint au DI nous indique que l'organisation est tâtonnante, et qu'il est opportun d'après lui, de discuter des projets régionaux (alors pourquoi sa présence ?) bien que cela ne corresponde pas à la démarche d'autres DI.

Il n'est pas prévu de réunion au niveau de la DI pour la présentation de l'ensemble des projets remontés à la DI, malgré notre demande.

Sur la méthode de consultation des services : le processus n'a pas été compris de la même manière par tous les chef(fe)s de service, donc la consultation et la remontée des projets n'est pas égale pour tous les services.

Cela est à améliorer pour la prochaine consultation.

La CGT a souligné que la consultation PAR SITE serait pertinente pour certains sites (DI/DR, Nimes (espaces extérieurs), RI/Montpellier bureau) et des projets qui peuvent se mutualiser.

## UTILISATION DU FONDS...

La CGT a rappelé que ce fonds ne peut être utilisé pour des dépenses qui relèvent des budgets du PLI (immobilier et mobilier), et des CHSCT et CDAS.

En COPIL à la DG, ce type de projet sera rejeté. Cela élimine de fait des projets de réfection de locaux, comme des vestiaires, des douches, des peintures des bureaux, etc...

Mais, les besoins remontés doivent être pris en compte par le PLI et doivent recevoir une réponse.

C'est le côté intéressant de l'exercice.

## PROJETS RETENUS DANS L'IMMÉDIAT :

I

⇒ Les espaces détente de VLB, SETE, NIMES Bureau, BAGNOLS, DI/DR

⇒ Les appareils à raclette de MMA BSE

## PROJETS À COMPLÉTER PAR DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ :

Ils seront éventuellement représentés lors de la prochaine campagne :

⇒ Salle de détente de Montpellier BSI (demande de travaux à faire en Mairie).

⇒ Bureau de Montpellier / RI : contrainte du caractère privé des locaux et nécessité de demander une autorisation préalable du propriétaire.



⇒ Prestations immatérielles à prévoir sur l'ensemble de la DI comme **une formation par une diététicienne** pour les bonnes pratiques relatives à la prise de repas sur site de travail, **formation à l'automassage**. L'adjoint au DI relève que pour ces prestations, se pose la question de la durabilité des prestations.

⇒ **La formation d'agents pour la réparation de vélos** (proposition des TSI de Toulouse qui relèvent de la DI)

### PROJETS REJETÉS :

⇒ **SRE** : problème de méthode, retour d'un seul agent

⇒ **BSE SETE** : travaux relevant du PLI

⇒ **BSI Nîmes** : problème de méthode de consultation

Il est relevé que les espaces mis à disposition des services ne sont pas extensible, notamment dans les aéroports, ce qui ne permet pas de trouver la place d'un espace détente demandé.

### SUITE DE LA PROCÉDURE :

La CGT a demandé de se revoir pour la finalisation des fiches d'appel à projet avant leur transmission à la DG.

L'adjoint au DI indique que les délais sont contraints et que les fiches seront transmises pour validation avant transmission à la DG, mais qu'il n'y aura pas de réunion. Elles seront retravaillées avec les chef(fe)s de service si nécessaire.

La CGT demande que pour la prochaine campagne, l'organisation soit mieux préparée et qu'il y ait une vigilance sur la consultation des agents.

La CGT demande également la prise en compte par le PLI, de **l'ensemble des demandes des agents sur les conditions de travail** (abri vélo, demande de douches, réfections des locaux, besoin récurrents de pouvoir faire du sport plus facilement...).

La CGT demande que soit examinée de près la demande des agents du PLI relative aux places disponibles en centre aéré proche du lieu de travail ( il convient de démarcher la Mairie de Montpellier).

Pour la présence de professeurs de sport sur site pendant la pose méridienne : se rapprocher de l'ATSCAF pour la faisabilité et les assurances.

Pour la décoration des espaces communs, une demande peut être faite au musée de la Douane pour un envoi (gratuit ?) d'affiches.



## La CGT c'est vous, #jevotecGT